

## Poursuites d'études

À l'issue de la classe de 3<sup>ème</sup>, les élèves de « prépa-métiers » participent à la même procédure d'orientation et d'affectation que les autres élèves.

La poursuite d'études se fait, le plus souvent, en lycée professionnel pour y intégrer une seconde de Baccalauréat professionnel ou de CAP.

Cela n'exclut pas la voie de l'apprentissage ni la voie générale ou technologique.



REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

## En résumé, la 3<sup>ème</sup> Prépa-Métiers c'est :

- Une formation dynamique
- Des activités et supports variés avec des outils audiovisuels et informatiques
- Des mises en situation
- Des sorties pour découvrir le tissu industriel et commercial
- Des poursuites d'études possibles
- 4 semaines de formation en milieu professionnel



Plus d'infos sur :  
<http://3ppdavier.blogspot.com/>  
<https://www.facebook.com/lyceelouisdavier/>  
[www.lyceedavier.fr](http://www.lyceedavier.fr)

3<sup>ème</sup>

PREPA - METIERS



Lycée des Métiers  
Louis Davier  
Avenue Molière  
89300 JOIGNY  
Tél : 03 86 92 40 00  
Fax : 03 86 92 40 18  
[www.lyceedavier.fr](http://www.lyceedavier.fr)



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE



## Conditions d'admission

Cette formation en 1 an est accessible aux élèves issus d'une classe de 4<sup>ème</sup>.

Durant l'année de 4<sup>ème</sup> et en vue de la préparation de la phase de dialogue du 2<sup>ème</sup> trimestre, un entretien personnalisé, fondé sur un bilan des acquis de l'élève et de sa motivation, aura lieu avec le professeur principal et éventuellement d'autres membres de l'équipe du collège (principal, CPE, COP...).

Après cet échange, l'équipe pourra proposer une 3<sup>ème</sup> « prépa-métiers » à l'élève et ses représentants légaux qui pourront en faire la demande lors des vœux définitifs formulés pour le conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre. Après celui-ci, la proposition de passage en 3<sup>ème</sup> « prépa-métiers » est examinée par des commissions académiques ou départementales qui informent l'établissement et les représentants légaux des suites accordées à la demande.



## Finalités de la formation

Il s'agit de proposer, à des élèves volontaires prêts à se remobiliser autour d'un projet de formation, un accompagnement dans la construction de leur projet personnel. Elle s'inscrit dans le cadre de la personnalisation des parcours.

## Contenu de la formation

### Enseignement général :

- 2 Langues Vivantes 5h
- Français 5h
- Mathématiques 4h
- Histoire Géographie et Enseignement Moral et Civique 3h
- Prévention Santé Environnement 2h
- Enseignements artistiques 1h
- Education Physique et Sportive 2h
- Sciences et technologie 5h

### Découverte Professionnelle : 5 heures

- Activités administratives 1h
- Vente 1h
- Logistique 1h
- Mécanique 1h
- Carrosserie 1 h



## Périodes d'observation en milieu professionnel

Les élèves réalisent 4 périodes d'**observation** d'une semaine dans une ou plusieurs entreprises de leur choix.

## Effectifs

La classe est composée d'un effectif mixte de 24 élèves fréquemment dédoublé.



## Examen et certifications

Les élèves présentent le Diplôme National du Brevet (DNB), dans la **série** de leur choix.

Ils peuvent aussi éventuellement présenter le CFG (Certificat de formation générale).

**L'enseignement de découverte professionnelle peut permettre aux élèves d'obtenir des points supplémentaires pour le DNB.**

Ils valident en outre les certifications de :

- PIX pour l'informatique,
- ASSR2 pour la sécurité routière,
- un niveau de SST (santé et sécurité au travail).